

L’Agglo va lever un million par an contre les inondations

Lisieux — En conseil communautaire ce jeudi, les élus de l’Agglomération Lisieux Normandie ont voté une hausse de la taxe de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi).

Pourquoi ? Comment ?

C’est quoi la taxe Gemapi ?

Depuis 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) est confiée aux intercommunalités, comme l’Agglomération Lisieux Normandie. Comme le détaille le ministère de la transition écologique, les collectivités sont responsables de « l’aménagement des bassins-versants (les zones où les eaux de pluie se déversent dans un cours d’eau, NDLR), de l’entretien et de l’aménagement des cours d’eau ou étendus d’eau, de la défense contre les inondations et contre la mer, et enfin de la protection et de la restauration des zones humides ».

Pour financer les actions menées dans le cadre de la Gemapi, les collectivités peuvent recourir à une taxe spécifique. Annuelle, cette taxe Gemapi est plafonnée à 40 € par habitant.

Pourquoi augmente-t-elle dans l’agglo ?

Le précédent taux de la Gemapi avait été fixé en 2021 et permettait à l’Agglomération de lever 400 000 € par an. Un montant aujourd’hui jugé insuffisant. Les élus ont donc voté une hausse de 600 000 €, portant la taxe à un million d’euros dès 2025.

Une décision justifiée par François Aubey, président de l’Agglo : « **Les inondations touchent chaque année des centaines de familles et témoignent d’un défi climatique de plus en plus pressant. Cette hausse n’est pas un choix, mais une nécessité.** »

Quel impact sur mes impôts ?

La taxe Gemapi est indiquée sur l’avis de taxe foncière. Son montant varie en fonction des communes et de leurs valeurs locatives. « **La cotisa-**



Débordement de la Dives, à l’entrée de Mézidon-Canon, rue Roger-Salengro, dimanche 26 janvier.

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

tion supplémentaire va de 5 € à 12 €, détaille François Aubey. **Nous sommes sur une augmentation moyenne de 7 € à 8 € par an.** »

D’autres collectivités du Calvados auraient déjà porté la taxe Gemapi à son maximum (40 € par foyer). « **On débute, nous avons peut-être du retard, mais nous ne pouvons pas rester insensibles** », martèle le président de l’Agglo. Xavier Charles, conseiller départemental et maire de Montreuil-en-Auge, abonde : « **Je suis d’accord avec cette augmentation et je nous suggère d’actualiser ce montant tous les ans.** »

Comment cet argent va-t-il être utilisé ?

Les chantiers sont légion. L’Agglomération envisage par exemple la

création de bassins d’expansion, pour mieux contrôler les crues. « **Ce financement permettra de poursuivre les diagnostics sur l’origine des événements et les possibles interventions, d’entretenir les zones humides et de développer des stratégies préventives** », énumère François Aubey.

Un poste de conseiller délégué aux inondations et risques naturels a été créé et revient à Christophe Petit, maire de Méry-Bissières-en-Auge. Le recrutement d’un technicien est également prévu.

Les coûts de certains projets sont déjà estimés : « **Il y a l’équivalent de 33 kilomètres de digue sur la Dives à rénover, il faudrait 19 millions d’euros** », confie François Aubey. Sébastien Leclerc, maire de Lisieux,

ajoute : « **L’aménagement du lit du Petit Lieu est à l’étude. Les montants seront, j’imagine, au-delà de 10 millions d’euros.** »

Malgré la nécessité, ces chantiers ne seront pas achevés rapidement : « **Entre l’envie, les études et la réalisation, il faut compter quatre à cinq ans, rappelle François Aubey. Ce n’est pas un problème qu’on va régler en curant un ou deux fossés. Tout ce qu’on pourra régler ponctuellement, on le réglera, mais c’est un projet beaucoup plus ambitieux.** » Une course contre la montre face au dérèglement climatique, comme le souligne Alain Mignot, maire du Mesnil-Guillaume : « **Malheureusement, le climat va beaucoup plus vite que nous.** »

Lucas LARCHER.



Vue aérienne du chantier du centre aquatique de Saint-Pierre-en-Auge, en juin dernier.

| PHOTO : ILARA PRODUCTION

100 millions d’euros. C’est le budget de l’Agglomération Lisieux Normandie pour l’année 2025. Les élus l’ont adopté à l’unanimité, ce jeudi 6 février, dans une ambiance grave. Si le montant est similaire à 2024, le contexte national, lui, s’est dégradé : « **La dette publique explose et les dotations de l’État s’érodent**, résume François Aubey, président de l’Agglo. **Les collectivités locales sont en première ligne.** »

100 millions d’euros investis pendant le mandat

Pour boucler ce budget « **de rigueur** », les services de Lisieux Normandie ont dû se serrer la ceinture. Et trouver plus d’un million d’euros d’économies. Le recrutement de 28 postes a été gelé et certains projets, comme le pôle d’échange multimodal face à la gare SNCF de Lisieux, ont été reportés.

D’autres projets, en revanche, sont toujours en ligne. Les principaux

investissements de l’Agglomération en 2025 concernent : le futur centre aquatique Aquad’Auge, à Saint-Pierre-en-Auge (6 millions d’euros) ; la Ferme des possibles, à Mézidon-Val-lée-d’Auge (2 millions d’euros) ; la rénovation de l’Aile Cospéan, à Lisieux (700 000 €) ; la construction du crématorium de Saint-Désir (300 000 €) et la rénovation du théâtre Lisieux Normandie (100 000 €). François Aubey résume : « **Sur l’ensemble du mandat 2020-2026, nous investissons presque 100 millions d’euros.** »

Concernant les dépenses, les principaux postes sont : la gestion des déchets (11,3 millions d’euros), l’eau potable et l’assainissement (9 millions d’euros), les mobilités (6,5 millions d’euros) et la culture (5,6 millions d’euros). Au total, ces postes pèsent pour 50 % des dépenses de l’Agglo.

Lucas LARCHER.

Multiplexe : les collectivités pourraient financer

Lors du conseil d’agglo, jeudi, les aides de la Région Normandie ont été détaillées. Le projet du multiplexe à Lisieux a été mentionné.



L’exploitant Cinémas Reynaud projette la construction d’un multiplexe à Lisieux.

| PHOTO : STÉPHANE GEUFROI / ARCHIVES OUEST-FRANCE

Le projet

Le financement du multiplexe de Lisieux se précise. Ce projet est porté par les Cinémas Reynaud, mais l’entreprise familiale juge son coût trop élevé pour être porté seul. La construction du complexe est estimée à 9 millions d’euros. Les cinémas Reynaud militent donc de longue date pour une aide des collectivités. Après une altercation dans la presse en décembre 2024, les tractations semblent finalement avancer en coulisse.

« Le dossier avance »

Lors du conseil de l’Agglomération Lisieux Normandie du jeudi 6 février, les subventions accordées par la Région Normandie ont été passées en revue. Au pied du tableau récapitulant ces 4,8 millions d’aide, figure une mention du multiplexe de Lisieux, sous « Projets à examiner ».

Un détail qui n’a pas échappé à Philippe Ratel, maire de Saint-Denis-de-Mailloc. L’élu n’a pas manqué de questionner publiquement Sébastien Leclerc, maire de Lisieux, à ce sujet.

L’édile a répondu, visiblement gêné : « **C’est un petit peu tôt pour en parler publiquement, mais la Région pourrait accompagner la Ville dans le financement et la construction. Le dossier est sur le feu et avance sereinement.** »

L’Agglomération Lisieux Normandie devrait également participer au financement du projet, d’après François Aubey : « **Nous aussi devons être dans l’accompagnement d’un projet comme celui-là.** »

Lucas LARCHER.

Urgences et santé

Samu-médecins : 15.
Police secours : 17.
Pompiers : 18 (portable 112).
Commissariat : 41, bd Sainte-Anne, tél. 02 31 48 45 50.
Polyclinique : 175, rue Roger-Aini, tél. 02 31 48 42 42.

Centre hospitalier : 4, rue Roger-Aini, tél. 02 31 61 31 31.
Gendarmerie : 12, bd Duchesne-Fournet, tél. 02 31 31 89 03.
Pharmacie : tél. 32 37, ou s’adresser au commissariat, tél. 02 31 48 45 50.

Des lycéens ont échangé avec un reporter de guerre

Une rencontre, jeudi, avec Sami Boudra, un reporter ayant couvert le conflit russo-ukrainien, a offert à une centaine d’élèves du lycée Gambier, un autre regard sur la guerre et le métier de reporter.



Une journée consacrée à l’Ukraine au lycée Gambier.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

L’événement

À 17 ans, Lilou fait partie des 102 élèves des quatre classes de première et terminale HGGSP (histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques) ayant participé à la journée « Ukraine, les conséquences de la guerre », jeudi 6 février, au lycée Gambier de Lisieux.

Et pour la lycéenne qui souhaite devenir journaliste, la rencontre avec Sami Boudra, reporter de guerre, notamment en Ukraine, fut un temps fort de cette journée : « **Son expérience sur le terrain était très intéressante, et on a appris beaucoup de choses, notamment sur son parcours de journaliste.** » Un parcours pour le moins atypique...

L’école de la rue

Originaire de Courseulles-sur-Mer, ce jeune normand de 27 ans se définit comme un « **journaliste autodidac-**



Sami Boudra, reporter de guerre, notamment en Ukraine, (à droite) a longuement échangé avec les lycéens du lycée Gambier à Lisieux, jeudi 6 février.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

te ». Alors qu’il travaillait comme serveur, il réalise ses premières photos lors de manifestations en France. « **J’ai été très sensible à l’injustice lors de ces événements et aux violences policières, confie-t-il. Et je me suis lancé comme ça. Pour moi, ça a été l’école de la rue.** »

Quelques mois plus tard, en 2023, il décide de sortir de ce qu’il appelle sa « zone de confort » et part pour l’Ukraine. « **Ce fut ma première zone de conflit et j’ai dû apprendre à me déplacer en terrain de guerre, enfilier un gilet pare-balles ou mettre correctement un casque, explique-t-il aux lycéens. J’y suis allé deux fois,**

sept mois en tout, dont deux mois dans le Donbass avec un bataillon de médecins volontaires, chargés de l’extraction des blessés des lignes de front. »

Après l’Ukraine, suivent le Liban et la Syrie. Et quand un lycéen l’interroge sur la différence au niveau de ses conditions de travail dans les autres pays, la réponse est claire : « **En Ukraine, nous sommes très bien accueillis. Les Ukrainiens apprécient la présence de la presse. Ce n’est pas du tout pareil en Syrie. Sous le régime de Bachar el-Assad, on était piloté, suivi en permanence. Mais pour aller dans les zones**

syriennes hors régime, il faut y entrer illégalement et il n’y a plus du tout de sécurité. C’est une des zones les plus dangereuses au monde. »

Organisée par les professeurs Éric Jeanjean et Sandrine Morel, cette journée a été riche en enseignements pour les lycéens. « **Grâce au témoignage de Sami Boudra, et à ses photos, on a vu la réalité des choses en Ukraine** », apprécient plusieurs d’entre eux. De quoi étoffer leurs travaux sur les thèmes à leur programme : la puissance, informer en temps de guerre et faire la guerre, faire la paix.

Ouest-France à votre service

Annoncer un événement : (réunion, fêtes) www.infocale.fr. **Pour vous abonner et recevoir le journal avant 7 h 30** : [\[nement.ouest-france.fr\]\(mailto:nement.ouest-france.fr\) ou 02 99 32 66 66. **Faire paraître gratuitement une petite annonce sur internet** : \[ouestfrance-auto.com\]\(http://ouestfrance-auto.com\) et](http://www.abon-</p></div><div data-bbox=)

ouestfrance-immo.com. **Faire paraître votre publicité dans Ouest-France et sur Internet** : 02 99 26 45 45 (prix d’un appel). **Faire paraître un**

avis d’obsèques : 02 56 26 20 01 prix d’un appel local.